

TERRIBLEMENT MOLIÈRE

**Samedi 11
octobre 2025
à 20h30
Espace JKM**

Réservation :



8

La bibliothèque, en travaux,
est ouverte en mairie !



10

Dossier : rénovation et extension
de l'espace culturel JKM



14

Urbanisme et raccordement
au réseau d'assainissement



15

Ravalement des façades
de la mairie durant l'été

Encadrement sur mesure réalisé dans nos ateliers

**Un métier
une passion
un savoir-faire**

Encadreur depuis 1997



Espace conseil 130m²

+ de 3000 réf. de baguette
Tous styles, alu, bois, doré, couleur
Dépositaire du verre musée invisible



13 rue de la porte neuve
78810 Feucherolles
09 70 35 60 14

Retrouvez-nous sur  

Avis Google
5 ★★★★★
480 avis



**Le nouveau studio photo ouvre
ses portes au cœur de Saint-Nom !**



Venez le découvrir et profitez d'un espace
entièrement pensé pour vous.

www.eternityphotography.org

...
Eternity Photography
— INSTANT DE VIE —

CONTACT :

Aurélien Tissandier

06 22 44 43 66

eternityphotography78@gmail.com

Portraitiste
FRANCE



**Évasions
Gourmandes**

Boulangerie - Pâtisserie
Chocolaterie - Salon de thé

1, place de l'Europe 78860 Saint-Nom-la-Bretèche
Du mercredi au samedi de 7h à 19h30 le dimanche fermeture à 18h

Produits fait Maison • Découvrez notre gamme et pains bio



Venez découvrir votre nouveau salon de thé
01 34 62 07 81

CARDINAL IMMOBILIER

**Notre famille vend des
maisons depuis 1981.**

Peut-être la vôtre demain ?



**Votre projet est unique !
notre accompagnement aussi !**

**BIENS VENDUS
par l'agence**



01 34 62 11 72

9 Rue André le Bourblanc - 78590 Noisy-le-Roi

www.agenceducardinal.fr

RCS Versailles B 323 362 699 - CPI 7801 2018 000 038 033



Editorial

Chers Nonnais-Bretêchois,

Chaque année, début septembre, deux évènements marquent la reprise :

- la rentrée des classes avec la bonne mine souriante des familles et des enfants qui faisait vraiment plaisir à voir. Les équipes d'enseignants, elles aussi reposées, ont retrouvé leurs élèves avec sourire et bienveillance.

- la rentrée des associations dont la journée qui leur est consacrée a connu une belle affluence. Vous êtes toujours nombreux à y venir, à vous inscrire à vos activités habituelles ou nouvelles.

Nous avons la chance d'avoir un tissu associatif très développé proposant une offre très diversifiée et de qualité, appréciée de nous tous et aussi de nombreux résidents des communes voisines.

Cette rentrée est aussi marquée par les suites d'un courrier qui m'a été envoyé en recommandé, sans information préalable, et reçu en mairie durant l'été.

Son contenu co-signé indique que des élus de la majorité rejoints par une élue de l'opposition ont choisi de constituer un nouveau groupe au sein du conseil municipal, avec les représentations correspondantes dans les commissions municipales et une tribune libre dans ce magazine.

Cette orientation entraîne évidemment des décisions du maire : perte de délégation et des indemnités afférentes pour les élus signataires qui en avaient.

Cette nouvelle configuration du conseil n'affecte pas le fonctionnement normal de la mairie dont l'organisation est bien en place et avec des agents compétents et impliqués. Les missions des délégations reprises sont confiées à des élus et/ou des responsables de services.

Certains sujets et dossiers relatifs au secteur Sud du village, récemment mis en relief, sont en analyse, d'un côté par les services communaux ou intercommunaux, et d'un autre côté par les conseils juridiques de la commune.

Le promoteur du projet des pavillons rattachés à la résidence services seniors, zone du Vivier, ne donnant pas suite à nos diverses observations, la mairie a fait savoir qu'elle ne validait pas les modalités de la commercialisation qui ne respectent pas les prescriptions d'urbanisme.

Les dernières finitions des travaux de la crèche s'achèvent et les enfants profitent d'un lieu inauguré en juillet en présence de la directrice régionale de la CAF qui nous a accordé une très importante subvention pour cette réalisation.

Dans les pages de ce magazine, vous trouverez des informations sur les travaux de cet été (bâtiments communaux) et de ceux qui s'engagent (bibliothèque) ainsi qu'un point sur le dossier de l'Espace JKM incluant la signature du contrat de subvention accordée par la Région à hauteur de 800 K€ (750 K€ pour l'Espace JKM et 50 K€ pour l'église).

Une subvention a aussi été reçue de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) pour les travaux d'urgence de l'église qui pourront commencer prochainement après l'analyse, par le maître d'œuvre, des réponses à l'appel d'offres.

La proposition, portée depuis plusieurs mois par notre commune auprès de notre Communauté de communes, pour la prise en charge des coûteux travaux rendus nécessaires afin d'éviter les coulées d'eau de ruissellement de la forêt, a abouti positivement.

Cette compétence a été intégrée au statut de la communauté en complément de la compétence GEMAPI (Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations - voir avis de taxe foncière) et bénéficiera à chacune des 11 communes. La première étude sera effectuée sur notre commune.

Le récent succès du *FedEx Open de France* de golf aura contribué à renforcer encore la renommée de notre village.

La rentrée a vu le démarrage de la nouvelle saison culturelle ; entre les programmations des associations et celle du SACA, nombreuses sont les dates à marquer dans les agendas. Voilà maintes occasions réjouissantes de nous rencontrer.

Bel automne à tous !

Chaleureusement

Le Maire,
Gilles Studnia

Au sommaire

4 INFOS PRATIQUES

Horaires mairie et agence postale
Inscription sur les listes électorales
Permanences urbanisme
Permanences France Rénov'
Permanences juridiques gratuites
Conseils en communication
Recensement des jeunes citoyens

5 ACTUALITÉ DU VILLAGE

A vos agendas
Café des anciens
Hello birdie, une appli pour le golf
La nouvelle saison culturelle
Saint-Nom en rose, course solidaire

8 GÉNÉRATIONS

Du côté de la bibliothèque
A l'espace Jeunes
Permanences Dynam Jeunes
Don du sang
Cérémonies commémoratives
Médailles du travail
État civil
Hommages

10 DOSSIER

Projet Espace culturel JKM

14 CADRE DE VIE

La mairie fait peau neuve

Rénovation de la bibliothèque
Urbanisme / assainissement
Brèves
Encombrants, gravats, écobus
Appareils électroménagers
Protoxyde d'azote
Je trie papiers et emballages

18 RETOUR EN IMAGE

20 LIBRE EXPRESSION

22 VIE ÉCONOMIQUE

La ferme d'Avinières
Les ongles de Soline

Infos pratiques

Horaires mairie

- Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8h30-12h et 14h-17h
- Mercredi : 9h30-12h
- Samedi : permanence accueil, état-civil et police municipale le 1^{er} samedi du mois de 9h30 à 12h

L'agence postale communale est ouverte aux mêmes horaires, plus tous les samedis de 9h30 à 12h.

Urbanisme

Le service urbanisme de la mairie vous reçoit sans rendez-vous **le lundi après-midi, le mercredi matin et le vendredi après-midi** aux heures habituelles indiquées ci-dessus.

Melody Perret-Gentil vous renseigne sur vos démarches et la réglementation en vigueur. Tél. 01 30 80 07 04. Tous les dossiers peuvent être déposés à l'accueil de la mairie. Pour tout renseignement, le pôle urbanisme intercommunal situé à Feucherolles qui instruit les demandes, est à votre disposition au 01 30 55 12 69.

Listes électorales

Dans la perspective des prochaines élections municipales qui auront lieu en mars prochain, les nouveaux habitants peuvent dès à présent s'inscrire sur les listes électorales, en ligne en se connectant sur www.service-public.fr (rubrique services en ligne puis formulaires) ou en mairie. Dans les deux cas, prévoir de fournir pièce d'identité et justificatif de domicile de moins de trois mois.

+Infos : 01 30 80 07 11 (service élections)



La Communauté de Communes Gally Mauldre (CCGM) met à votre disposition des permanences gratuites et individualisées avec un conseiller **France Rénov'** afin de vous accompagner dans vos projets de rénovation énergétique.

Prochaine permanence au pôle Aménagement, Environnement et Développement Economique de la CCGM, 43 Grande Rue à Feucherolles : **mercredis 8 octobre, 12 novembre et 10 décembre 2025**, uniquement sur rendez-vous en téléphonant au 01 30 55 12 69.

Conseils en Communication

Vous rencontrez des difficultés en communication print ou digitale ? Besoin de conseils pour vos droits à la formation continue ? Claire Destruel, dirigeante de l'agence **ADN by Claire** et formatrice, vous propose une permanence dédiée aux start-up, TPE et PME. Profitez d'un échange personnalisé pour trouver des solutions adaptées à vos enjeux. Rendez-vous gratuit en mairie, un lundi par mois, de 14h à 17h, sur rendez-vous.

Prochaines dates : **lundis 13 octobre, 17 novembre et 15 décembre 2025.**

Tél. 06 83 45 47 47 / mail : claire.destruel@adnbyclaire.fr

Permanences juridiques

Maître Sophie Legond, avocate à la Cour de Versailles, assure une permanence juridique gratuite en mairie, un samedi par mois de 9h30 à 12h, **uniquement sur rendez-vous** au 01 39 02 12 12 / cabinet@avocats-legond.com.



Recensement des jeunes citoyens



Les jeunes gens de nationalité française, filles et garçons, ayant atteint l'âge de 16 ans, doivent se faire recenser en mairie dans les trois mois suivant leur date anniversaire. Pièces à fournir : carte d'identité ou passeport, livret de famille. Possibilité de faire la démarche en ligne sur www.service-public.fr

Le jeune reçoit une attestation de recensement et sera par la suite convoqué à la journée de défense et de citoyenneté (JDC). Ces démarches sont nécessaires notamment pour participer aux concours et examens d'Etat, passer son permis de conduire, s'inscrire sur les listes électorales...

Contact en mairie : 01 30 80 07 00



Magazine municipal Grand Angle n° 87 - Octobre 2025

Mairie : 32 rue de la Fontaine des Vaux 78860 Saint-Nom-la-Bretèche. Tél. : 01 30 80 07 00.

Directeur de la publication : Gilles Studnia, Maire. **Responsable service communication :**

Pascal Bouchain, communication@mairiesnlb.fr Tél. 01 30 80 07 13

Régie publicitaire : LVC Communication : 06 11 59 05 32

Mise en page par nos soins. **Impression :** Mégatop (Naintré) 2 500 exemplaires.

Photos : Freepik et tout droit réservé. **Dépôt légal :** Octobre 2025 / ISSN 1268-4678.



A vos agendas !

SPECTACLES

CONCERT CLASSIQUE

Dimanche 5 octobre

L'ensemble vocal **Scalae Caeli** interprétera à l'église dès 17h, le Requiem de Fauré et d'autres oeuvres de Bach, Monteverdi, Mozart, Gjeilo... Participation libre.



TERRIBLEMENT MOLIERÈ

Samedi 11 octobre

Création reprenant des scènes issues de l'œuvre que Molière. Pièce interprétée à 20h30 à l'Espace JKM par la compagnie « *Les enfants terribles* ». Entrée : 15 € (TR : 12 €) Réservation auprès du SACA*.



RÉCITAL DE PIANO

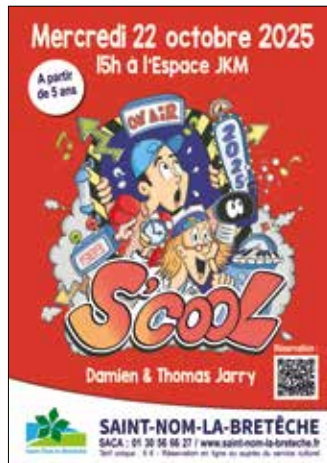
Dimanche 12 octobre

Le Conservatoire de Musique présente un récital avec **Alissa et Efim Zoubritski** à 17h à l'Espace JKM : piano en 1ère partie puis piano / violon en 2e partie. Participation libre.

JEUNE PUBLIC

Mercredi 22 octobre

« *S'cool* », un voyage musical dans le temps, drôle et décalé de et avec Damien et Thomas Jarry à 15h à l'Espace JKM. A partir de 5 ans sans limite d'âge. Tarif unique : 6 €. Réservation auprès du SACA*.



CONCERT SYMPHONIQUE

Samedi 22 novembre

par l'**Orchestre du Campus d'Orsay**, à 20h30 à l'Espace JKM. Entrée : 15 € (TR : 12 €) Réservation auprès du SACA*.

CABARET MYTHIQUE

Samedi 29 novembre

Soirée musicale et théâtrale qui parcourt les grandes scènes de la mythologie grecque présentée à 20h30 à l'Espace JKM par la Compagnie des « *Mauvais élèves* ». Entrée : 15 € (TR : 12 €) Réservation auprès du SACA*.



GASPARD DEHAENE

Samedi 6 décembre

Pianiste d'exception, Gaspard Dehaene rend hommage à Fauré, Ravel, Enesco et Lili Boulanger, à 20h30 à l'Espace JKM. Entrée : 15 € (TR : 12 €) Réservation auprès du SACA*.



ANIMATION

SOIRÉE BEAUJOLAIS

Vendredi 21 novembre

Place de l'Europe, dès 18h30. Animation gratuite co-organisée par le SACA* et l'*Amicale des Commerçants et Artisans*. Jus de fruits pour les enfants.

EXPOSITION

EMPREINTES D'ART

Du 8 au 16 novembre

Rasko, sculpteur & Virginie Nègre, peintre, exposeront leurs oeuvres en mairie, salle du Conseil municipal aux heures d'ouverture. Accès libre



CONFERENCE

ALAIN BARATON

Dimanche 16 novembre

« *Si Versailles m'était conté* », sera le nouveau thème abordé cette année en deux parties par Alain Baraton, jardinier en chef du domaine de Versailles. Entrée gratuite. Réservation auprès du SACA*. Places limitées.



SPORT

SAINT-NOM EN ROSE

Dimanche 12 octobre

Course solidaire organisée au profit de la lutte contre le cancer du sein. Départ à 10h du carrefour Royal (D98). Inscription sur place (+Infos page 7).



+Infos ?

(*) SACA : Service des Affaires Culturelles et Associatives
Tél. 01 30 56 66 27
resa.culture@mairiesnlb.fr
FB : SortirSaintNomlaBretteche

Café des anciens

Des spectacles proposés aux aînés par le service culturel

Parce que nos aînés méritent toute notre attention, la commune a souhaité leur offrir une saison culturelle qui leur est spécialement dédiée. Un mercredi par mois, l'Espace JKM s'illuminera pour accueillir un spectacle pensé pour eux : un rendez-vous régulier, chaleureux et festif, pour rompre l'isolement et partager ensemble des moments de joie et d'émotion. Le programme complet de la saison 2025-2026 a été présenté fin mai aux aînés.



- **Mercredi 15 octobre à 15h : Voyage musical avec les frères Jarry**, Thomas au piano et Damien au violoncelle, deux musiciens hors pair venus spécialement pour égayer votre après-midi et réveiller en vous de beaux souvenirs. Entrée : 8 €.
 - **Mercredi 19 novembre à 15h : Voyage musical à bord de l'Orient Express** avec Cecilia Meltzer, artiste lyrique et comédienne et Pablo Penamaria, guitariste, clarinettiste et comédien. Entrée : 8 €.
 - **Mercredi 3 décembre à 15h : Après-midi théâtre : « La Perruche et le Poulet »** par la Cie des Deux Rives. Une cascade de surprises et un dénouement imprévu prouveront au policier (le poulet) que son amie la bavarde (la perruche) avait raison. Entrée : 8 €.
- +Infos : Service des Affaires Culturelles et Associatives (SACA) Tél. : 01 30 56 66 27

Des ateliers de loisirs proposés par la MLC

Activités réservées exclusivement aux Nonnais-bretêchois de 65 ans et plus, salle Méliès à l'Espace JKM.

- **Mardi 14 octobre de 14h à 15h30 : Yoga du rire** Rejoignez cet atelier spécialement conçu pour les séniors, un moment convivial et plein de joie ! Dans une atmosphère détendue et bienveillante, laissez-vous emporter par les bienfaits du rire.
- **Mardi 27 novembre de 13h30 à 15h30 ou de 15h45 à 17h45 : Dessin / peinture** Exprimez votre créativité et laissez parler votre imagination ! Cet atelier vous offre l'opportunité de découvrir ou redécouvrir le plaisir de l'art, tout en vous laissant guider par des techniques simples et accessibles.

Adhésion à la MLC : 22 €/an. Les ateliers de loisirs sont au tarif de 7 € pour les adhérents de la MLC et 10 € pour les non-adhérents. Après-midis de « jeux libres » les mardis et vendredis de 14h à 18h avec possibilité d'aide informatique au tarif annuel de 28 €.

+Infos : Maison des Loisirs et de la Culture Tél. : 01 34 62 54 65.

Hello birdie, une appli made in Saint-Nom !

Hello Birdie est la seule application qui permet aux golfeurs amateurs de préparer leurs parcours grâce à un Cadet virtuel disposant d'un algorithme d'intelligence artificielle.

Cette application propose un carnet de parcours individualisé en s'appuyant sur le profil précis de chaque joueur. Olivier Poul, directeur général de la société nous explique :

« L'application **Hello Birdie**, qui s'adresse aux golfeurs de tous niveaux, fonctionne sur n'importe quel parcours du monde. Elle calcule les meilleures options tactiques pour constituer un plan de jeu personnalisé. Chacun peut ensuite ajuster manuellement le plan de jeu s'il le souhaite. Elle permet d'acquérir ses données de performance sans effort pour que les prédictions puissent évoluer en fonction des capacités réelles du joueur. Sur le parcours, le Cadet opère en temps réel pour s'adapter aux conditions de jeu en tenant compte de la position exacte du joueur et de la météo du moment.

Le Cadet recommande le club le mieux adapté à sortir du sac en se basant sur les distances, dispersions, ainsi que la capacité à exécuter le coup sur parcours. Il calcule alors automatiquement les distances GPS corrigées de l'ensemble des facteurs qui impactent la distance parcourue par la balle ».

A la fin d'une partie, les golfeurs peuvent consulter un récapitulatif complet.

+Infos : www.hello-birdie.com



La nouvelle saison culturelle

L'émotion en partage, l'avenir en construction



Cette année encore, la commune de Saint-Nom-la-Bretèche vous invite à un voyage hors du temps. La nouvelle saison culturelle a été pensée avec passion, curiosité et engagement, comme une promesse : celle de vous offrir des instants d'émotion, de rire, d'étonnement et de beauté.

Chaque spectacle, chaque exposition, chaque rendez-vous est une porte ouverte sur un ailleurs. Une invitation à sortir, à se retrouver, à rêver ensemble. Parce que la culture n'est pas qu'un divertissement : elle est un fil qui nous relie les uns aux autres et nous aide à construire demain.

Un service à l'écoute du public

Nos portes sont grandes ouvertes et notre équipe se tient à votre disposition pour échanger, recueillir vos impressions et vous guider. Cette saison est la vôtre : prenez-la, vivez-la, partagez-la.

Deux grandes nouveautés pour vous simplifier la vie :

1/ Il est désormais possible de réserver et de payer vos spectacles en ligne sur la plateforme sécurisée : stnomlabreteche.vostickets.net/billet ainsi que sur le site de la Fnac. Vous pourrez aussi, bien sûr, le faire directement auprès du service culturel à l'Espace JKM.

2/ Le service culturel vient de créer une page Facebook entièrement dédiée aux événements qui ont lieu sur la commune : **Sortir à Saint-Nom-la-Bretèche**. Cette page est aussi la vôtre ! Venez y commenter, partager vos coups de cœur et interagir avec nous. Vous pouvez même réserver vos billets via cette page.

•Infos : Service des Affaires Culturelles et Associatives (SACA) Tél. 01 30 56 66 27 / resa.culture@mairiesnlb.fr

Saint-Nom en rose

Courons et marchons ensemble le 12 octobre contre le cancer du sein !

La commune de Saint-Nom-la-Bretèche se mobilise contre le cancer du sein et vous donne rendez-vous, le dimanche 12 octobre à partir de 9h, pour une grande course / marche caritative dans la forêt !

Que vous soyez sportif aguerri, amateur de jogging ou simple promeneur, cet événement est pour vous, quel que soit votre âge. L'objectif ? Bouger ensemble, partager un moment convivial et rappeler l'importance du dépistage précoce.

Un parcours rose pour une cause qui nous unit

Grâce à notre partenaire **Sweet Event**, la forêt se parera de rose pour l'occasion. Des décorations et des ballons seront distribués pour faire de cette journée un véritable moment de solidarité et d'espoir. Un immense merci à Anne-Laure Chichkovsky Passuello pour son soutien et son engagement à nos côtés ! L'entreprise **Les Deux Gourmands** installée à Crespières, s'associe à cette course solidaire en offrant aux participants une sélection de biscuits. Un grand merci à Olivia Legrand pour ce geste généreux qui viendra régaler petits et grands à l'arrivée !

Dress code : du rose pour tous !

Nous invitons chaque participant à venir habillé en rose ou avec un accessoire rose pour afficher votre soutien. Un petit geste qui fait une grande différence.

Participez, portez du rose et invitez vos proches : chaque pas compte pour faire avancer la recherche et sensibiliser à cette cause qui nous concerne toutes et tous.

Rendez-vous à partir de 9h au rond-point de la route Royale (D98) à Saint-Nom-la-Bretèche. Départ à 10h. Inscription sur place. Participation libre selon votre bon cœur. Les recettes seront reversées à l'association **Ruban rose** qui œuvre à sensibiliser au cancer du sein, promouvoir l'importance du dépistage précoce, et soutenir les personnes touchées par cette maladie.





Vous avez entre 16 et 25 ans ?
Vous recherchez une formation,
un emploi, un apprentissage,
un logement ?

Vous souhaitez vivre
une expérience à l'étranger ?
Vous avez besoin d'aide
concernant votre santé ?

L'équipe de la mission locale
« Dynam Jeunes » basée à
Saint-Germain-en-Laye est là
pour vous orienter, vous conseiller.

Prochaine permanence
sur rendez-vous à l'Espace Jeunes,
place Henri Hamel, vendredi 19
décembre 2025 entre 14 et 17h.

Contact : 01 34 51 16 18

+Infos : missionlocalestgermain.org

DON DU SANG



Un grand merci !

L'Établissement Français du Sang (EFS) a organisé en partenariat avec la mairie une collecte de sang à l'Espace JKM, le vendredi 19 septembre dernier.

Au total, 42 donneurs dont 8 nouveaux y ont participé. Nous les en remercions chaleureusement.

Nous vous tiendrons informé en début d'année de la prochaine collecte à Saint-Nom-la-Bretèche.

En attendant, retrouvez toutes les dates des collectes assurées par l'EFS sur son site web : dondesang.efs.sante.fr.

Du côté de la bibliothèque

Votre bibliothèque déménage temporairement !



Pendant quelques mois, retrouvez vos livres, vos BD préférées et toutes nos animations salle du rez-de-chaussée de la mairie !

Le temps pour notre bibliothèque de se refaire une beauté et de vous accueillir dans des locaux tout neufs à partir de fin janvier 2026. Les jours d'ouverture et animations restent inchangés : seul le lieu change, pas le plaisir de lire !

Animations à venir

- Prochaines dates du « **RDV des doudous** » (lectures et comptines pour les 0-6 ans) : 8 et 11 octobre, 12 et 15 novembre, et 10 décembre de 10h à 10h30.

- **Bavardages d'encre** (papoter, inventer, griffonner librement) : mardis 14 octobre, 18 novembre, 16 décembre de 19h à 21h (sous réserve nombre d'inscrits suffisant).

Horaires de la bibliothèque : mardi 15h-18h30, mercredi 9h30-12h30 / 14h-18h30, vendredi 10h30-12h30 / 15h-18h30 et samedi 9h30-12h.

+Infos : bibsnlb.cassioweb.com / Tél. 01 30 51 31 90

Cérémonies commémoratives

Rendez-vous au monument aux Morts :

- **Mardi 11 novembre à 11h**, cérémonie commémorant l'Armistice de 1918 marquant la fin des combats de la 1^{ère} guerre mondiale.

- **Vendredi 5 décembre** (horaire à définir), cérémonie d'hommage aux Morts pour la France au cours de la guerre d'Algérie et des combats au Maroc et en Tunisie.

Afin de transmettre aux jeunes générations le souvenir des hommes et des femmes qui ont fait le sacrifice de leur vie pour défendre nos libertés d'aujourd'hui.

+Infos : Service des Affaires Culturelles et Associatives. Tél. 01 30 56 66 27.

Cérémonie commémorative
de l'Armistice de 1918



**MARDI 11
NOVEMBRE 2025**

11h : Cérémonie et dépôt de gerbes
au monument aux Morts

11h30 : fleurissement de tombes

12h : Réception en mairie



Saint-Nom-la-Bretèche

A l'Espace Jeunes

Bientôt les vacances de la Toussaint !

L'Espace Jeunes sera ouvert du **lundi 20 au 31 octobre 2025** du lundi au samedi inclus de 14h à 18h.

Au programme : atelier musicothérapie avec Beya, bowling, soirée crêpes, shooting photo en trompe l'oeil avec *Eternity Photography*, tournoi Fifa 2026, ateliers créatifs (tableau Halloween, personnalisation de t-shirts), jeux, sortie vélo, sensibilisation à la vie affective, goûter-débat sur le thème de la tolérance, sortie cinéma...



Tout au long de l'année, les adolescents de 11 à 17 ans peuvent s'inscrire à l'espace Jeunes (tarif : 30 €) pour bénéficier d'un accueil libre en période scolaire, le mercredi et le samedi de 14h à 18h et le vendredi de 15h à 19h.

+Infos : Marc Eloffe Tél. : 06 24 02 83 96.

Médailles du travail



Cette rubrique met à l'honneur les Nonnais-Bretéchois qui ont obtenu l'une des quatre médailles du travail délivrées par le Ministère des Affaires Sociales, du Travail et de la Solidarité (Argent : 20 ans de services, Vermeil : 30 ans, Or : 35 ans et Grand Or : 40 ans).

Promotion du 14 juillet 2025 :

- Céline GAUTHIER, assistante de direction chez *Vivendi SE Paris* (or)
- Florence MOLLARD, chargée de gestion chez *Cie française d'assurance* à Bois-Colombes (or)
- Marion BRETEL, DRH chez *Cromology Research & Industry* à Puteaux (argent)
- William ROBAYE coordinateur RSE chez *Bouygues* (argent)

Le dépôt des dossiers dématérialisés s'effectue sur le site www.demarches.simplifiees.fr/commencer/mhtravail directement par l'employeur.

Hommages

à Christine Buhot



Christine était employée à la mairie en tant qu'assistante de la direction du service technique. D'une grande discrétion,

elle occupait ce poste depuis le 21 février 2022. Elle s'est éteinte le 18 juin dernier à l'âge de 59 ans des suites d'une longue maladie.

L'ensemble des élus et du personnel communal, très touchés par cette disparition, adressent leur soutien à son mari, maire du Mesnil-St-Denis, à son fils et à ses proches.

à Rodolphe Ferro



Dans le magazine municipal de février 2023, nous dressions le portrait de Rodolphe Ferro, natif de notre village en 1930.

Avec Lucienne son épouse, il a ouvert en 1960 son propre garage « Peugeot » rue Guitel qu'il gardera ouvert jusqu'en 2017. Après la perte de son épouse en 2018, Rodolphe, était bien entouré de ses enfants. Le 4 août dernier, Rodolphe est décédé à l'âge de 94 ans. La municipalité adresse ses sincères condoléances à sa famille.

Etat civil

Naissances

Thiam BALZAC BÉLIN

Le 3 mai 2025 à Saint-Cloud

Clémence ROY

Le 9 mai 2025 à Poissy

Maxence TCHESNAKOFF

Le 9 mai 2025 au Chesnay-Rocquencourt

Aurore TABURET

Le 5 juin 2025 à Poissy

Lucie DE THONEL D'ORGEIX

Le 20 juin 2025 à Saint-Cloud

Axel VACHER

Le 20 juillet 2025 au Chesnay-Rocquencourt

Alexandre JAROSZ

Le 27 juillet 2025 au Chesnay-Rocquencourt

Mariages

Ombeline MARCHAND et Marc DUCLOUX

Le 17 mai 2025 à Saint-Nom-la-Bretèche

Philippine NOYON et Gabriel LONGOU

Le 17 mai 2025 à Saint-Nom-la-Bretèche

Prudence GAFFNEY et Kamel SEBBANE

Le 20 juin 2025 à Saint-Nom-la-Bretèche

Evgenia ZOUBAKINA et Jean-François MANDON

Le 28 juin 2025 à Saint-Nom-la-Bretèche

Soraya SEKKOUMI et Joachim GOVIN

Le 28 juin 2025 à Saint-Nom-la-Bretèche

Meriem CHADLI et Arnaud LEHERISSEL

Le 5 juillet 2025 à Saint-Nom-la-Bretèche

Emma DARGUENCE et Alexandre RIBERA

Le 5 juillet 2025 à Saint-Nom-la-Bretèche

Cécile WAJSBLAT et Napoleon MALPICA SALAZAR

Le 5 juillet 2025 à Saint-Nom-la-Bretèche

Alice BODKIN et Julien BALARD

Le 2 août 2025 à Saint-Nom-la-Bretèche

Alexandra LAKIN et Lars SANDVED-SMITH

Le 14 août 2025 à Saint-Nom-la-Bretèche

Grégory FLOURIOT et Henri GROLLEAU

Le 29 août 2025 à Saint-Nom-la-Bretèche

Aleksandra WOJCIECHOWSKA et Bruno DEIANA

Le 30 août 2025 à Saint-Nom-la-Bretèche

Camille ROBAYE et Abdourahmane DIOP

Le 6 septembre 2025 à Saint-Nom-la-Bretèche

Décès

Aliette MILLET née GLASTRE

Le 15 avril 2025 à Noisy-le-Roi

Rolf WAHL

Le 24 avril 2025 à Saint-Nom-la-Bretèche

Guillaume HURET

Le 5 mai 2025 au Port-Marly

Brenda PRATTICO

Le 21 juin 2025 à Versailles

Catherine Sarah MACKENZIE née LAMPARD

Le 27 juin 2025 au Chesnay-Rocquencourt

Rodolphe FERRO

Le 4 août 2025 au Chesnay-Rocquencourt

Simone MORAND née MATTHYS

Le 10 août 2025 à Versailles

Frida VERDIELL née RASZEWSKI

Le 27 août 2025 à Versailles

Rénovation et restructuration de l'Espace cult

Répondre aux attentes des habitants et des associations



La restructuration, l'agrandissement, et la rénovation de l'Espace Jacques Kosciusko-Morizet (JKM) constituent une démarche très attendue des associations utilisatrices, des très nombreux pratiquants des activités qui s'y déroulent, de tous ceux qui y travaillent quotidiennement. Inauguré il y a 40 ans, certains le trouvaient alors inutile, trop grand, restrictif pour le développement de la vie associative.

Pourquoi agrandir et rénover JKM ?

L'Espace JKM est devenu le lieu le plus fréquenté de la commune, une ruche bourdonnante au quotidien.

Avec le temps, il est devenu complètement obsolète acoustiquement, techniquement et énergétiquement. Une remise à niveau pour le présent et l'avenir, avec une adaptation aux nouvelles normes, est une évidence.

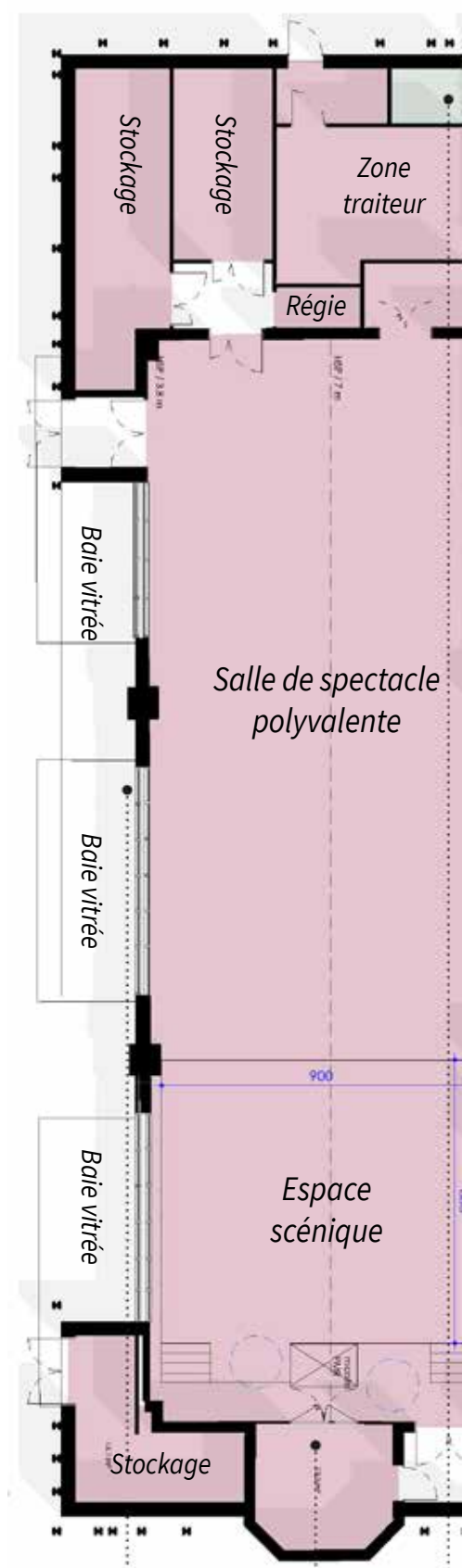
Le projet abouti est le résultat de plusieurs années d'études pratiques, de recherches techniques, d'analyses, et s'inscrit dans le cadre d'une démarche collective. Enquête-questionnaire pour les habitants, auditions des associations, réunions auxquelles ont participé des élus, les associations, le service culturel (SACA) et les services techniques ont débouché sur l'établissement d'un programme (voir éditorial du

magazine *Grand Angle* n° 85 de mai/juin 2025 pour la chronologie).

Le maître d'œuvre, choisi en 2023 par les conseillers représentant les diverses sensibilités du conseil, a présenté cinq plans successifs revus avec les utilisateurs pour aboutir à un projet consensuel dont l'architecture respecte le style du bâtiment actuel et s'intègre facilement dans le paysage.

Le hall d'accueil plus convivial, permettra aux familles d'y attendre confortablement leurs enfants et pourra accueillir des expositions. De nombreuses zones de rangement faciliteront le stockage. La grande salle sera rénovée avec une scène escamotable limitant les manutentions et libérant de la surface. Une scénographie et une régie conforteront les saisons culturelles successives et les spectacles promus par les associations. Une pompe à chaleur et des panneaux solaires en toiture alimenteront en énergie l'Espace JKM et partiellement d'autres bâtiments communaux.

Plusieurs aires non utilisables actuellement seront aménagées en surfaces supplémentaires : création d'un vrai hall d'entrée, de loges pour les artistes, de rangements, de locaux polyvalents, de nouvelles salles de musique, d'une salle de danse, d'un espace traiteur, de vestiaires, d'une régie son... et transfert à l'étage des services administratifs.



	Espaces d'accueil et centraux
	Grande salle et stockage
	Maison des Loisirs et de la Culture
	Conservatoire
	Espace danse et réunion

NB : administration à l'étage



Suite page suivante ▷



Le coût prévisionnel

Le coût des nombreuses, diverses et indispensables études pratiques et techniques a été déjà payé et absorbé par les budgets des récentes années écoulées ; il s'élève à 800 K€ TTC, soit 667 K€ HT.

Le budget « travaux » s'élève à presque 4 882 K€ HT, somme sur lequel le maître d'œuvre s'est engagé et sur laquelle sont calculés ses honoraires validés et votés par le conseil municipal en décembre 2024.

Les règles de la comptabilité publique obligent les collectivités à enregistrer des montants TTC (Toute Taxes Comprises), mais au final, c'est bien un montant hors taxe qu'il faut prendre en considération puisque, comme les entreprises, les communes récupèrent la TVA sur leurs dépenses d'investissements (études et travaux).

Le Dossier de Consultation des Entreprises (DCE) sera prochainement lancé et les réponses permettront d'avoir le coût exact des travaux souhaités par phases, permettant la poursuite des activités.

Les subventions attendues et obtenues

En parallèle les dossiers de demandes de subventions ont été constitués et les discussions engagées avec l'État, la Région, le Département, la CCGM, soutenant l'investissement des communes. Cependant, la strate où se situe notre commune et le niveau de ressources de ses habitants nous écartent de certaines subventions.

À ce jour, la Communauté de communes a confirmé un soutien de 667 K€ et nous venons de signer avec la Région un soutien de 800 K€ (Contrat d'Aménagement Régional plafonné à 1 000 K€) soit 750 K€ pour l'Espace JKM et 50 K€ pour les travaux d'urgence à l'église.

Le Département a confirmé son accord de principe, le montant restant à définir. Le montant des subventions déjà confirmées représente environ 30 % du montant hors taxe des travaux estimés par le maître d'œuvre et ayant servi de support aux dossiers déposés.

Le montant final de toutes les subventions reçues viendra en déduction du montant hors taxes des travaux et aussi de l'ensemble de l'opération.

De façon habituelle et générale, les communes financent ce type d'investissement par des subventions, de l'auto-financement et de l'emprunt à long terme. L'obtention des subventions reste étroitement liée à un engagement financier propre de la commune.

Cette réalisation vise à répondre aux besoins actuels et futurs en fournissant à nos associations et à leurs intervenants un outil de travail adapté, à promouvoir la culture, les arts, le sport, ainsi qu'à maintenir l'attractivité et la qualité de vie de notre commune.



Lundi 22 septembre 2025, Jean-Philippe Dugoin-Clément, vice-président du Conseil régional d'Ile-de-France, est venu personnellement signer en mairie le contrat d'aménagement régional et remettre à Monsieur le Maire le chèque de 800 000 €.



label vue

Prise de rendez-vous
sur label-vue.fr

Place de l'Europe St-Nom-la-Bretèche
01 34 62 18 75
Du mardi au samedi
de 9h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h



Notre équipe d'experts couvreurs
vous accompagne dans tous
vos travaux de couverture

Travaux de couverture
Réfection complète, réparations, entretiens
Ardoises, zinc et tuiles

Fenêtre de toit
Luminosité et modernité à votre espace !

Isolation thermique
Réduisez vos factures grâce à notre expertise

Expertise par drone
Inspection visuelle et thermique de haute précision



TOITURES & TRADITION
— Groupe Fareneit —



01 61 04 36 49 – 06 50 73 22 92
augustin.puga@fareneit.fr

ZA de la Tuilerie Bignon
78860 Saint-Nom-la-Bretèche





SAS ISSNER
paysagiste

06 33 66 23 43

Création et entretien d'espaces verts
Elagage / Abattage
Maçonnerie paysagère (pavage, clôture...)

40, rue Charles de Gaulle
78860 Saint-Nom-la-Bretèche sas.issner@gmail.com



ALVES SAS

ÉLECTRICITÉ,
PLOMBERIE CHAUFFAGE
MAÇONNERIE GÉNÉRALE

 **01 70 72 68 90**
contact@alves-sas.com

26 Ter Avenue des platanes
78860 Saint-Nom-La-Bretèche

DÉPANNAGE ET CRÉATION
CLIMATISATION ET VENTILATION
SALLE DE BAIN ET CUISINE
AUTOMATISME
(PORTAIL, PORTE DE GARAGE, VOLET ROULANT)
INTERPHONE
RÉNOVATION
(PEINTURE, CARRELAGE, PAVÉ)



Urbanisme

Rappel de quelques règles

Les projets d'urbanisme sont soumis au règlement du Plan Local d'Urbanisme (PLU) consultable en mairie ou sur le site internet de la ville www.saint-nom-la-breteche.fr.

Ils peuvent aussi être soumis à des procédures particulières s'ils sont situés dans le périmètre du site inscrit de la Plaine de Versailles ou à proximité des trois monuments historiques que compte la commune : l'église, la porte de la Tuilerie dite Pavillon d'Arène et le domaine de la Bretèche.

Demandes d'autorisations

En fonction du type de projet et/ou du lieu, avant de procéder à des travaux, il est nécessaire de déposer une demande d'autorisation d'urbanisme.

Les ravalements de façade, y compris leur remise à l'état d'origine, modification des ouvrants (portes, volets, fenêtres) ou de clôtures, création d'un abri de jardin ou d'une piscine, etc. sont concernés par un accord préalable.

Pour vous conseiller, le service urbanisme de la mairie de Saint-Nom-la-Breteche vous reçoit, sans rendez-vous, **le lundi et le vendredi après-midi, de 14h à 17h et le mercredi de 9h30 à 12h.**

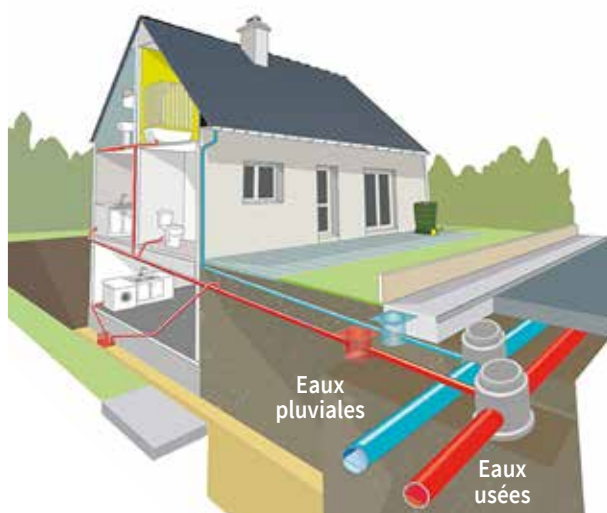
Les demandes sont traitées par le pôle intercommunal d'instruction de la Communauté de Communes Gally Mauldre (CCGM) situé à la mairie de Feucherolles.

Les formulaires de demandes d'urbanisme sont téléchargeables sur le site www.service-public.fr.



Contact : Service urbanisme de la mairie 32 rue de la Fontaine des Vaux.
Tél. 01 30 80 07 04 / urbanisme@mairiesnlb.fr

Pôle instructeur intercommunal de la CCGM Mairie de Feucherolles, 43 Grande Rue
Tél. 01 30 55 12 69 / secretariat-urba@cc-gallymauldre.fr



Assainissement

Raccordement au réseau collectif

La commune est gestionnaire des réseaux d'assainissement sur son territoire. A ce titre, elle a à sa charge l'entretien, l'exploitation et la rénovation de ces réseaux. Le système de collecte de la commune est constitué à 100 % d'un réseau de type séparatif (les eaux pluviales et les eaux usées sont collectées dans des canalisations distinctes) qui représente un linéaire d'environ 19 km de canalisation.

Toute modification ou création au niveau de l'assainissement public est soumise à autorisation auprès du service technique de la commune.

Vous souhaitez construire ou modifier votre branchement d'assainissement aux réseaux collectifs ? Vous souhaitez effectuer une demande de déversement provisoire ou permanente (régularisation) ?

Téléchargez le guide pratique de raccordement et le formulaire de demande de branchement sur le site web de la mairie (rubrique Environnement).

Par ailleurs, en cas de vente de votre bien immobilier, vous devez procéder au contrôle de vos raccordements au réseau d'assainissement collectif, en faisant appel à une entreprise habilitée de votre choix. Merci de transmettre ensuite le rapport de ce contrôle à la mairie. **Contact :** Service technique de la mairie Tél. 01 30 80 07 05 / technique@mairiesnlb.fr.

La mairie fait peau neuve

Ravalement des façades de la mairie



Dans le cadre de l'entretien du patrimoine communal, un imposant échafaudage a été installé durant juillet et août autour de la mairie afin de réaliser d'importants travaux d'étanchéité : reprise de fissures, réparation de la corniche, élimination des infiltrations d'eau pluviale, nettoyage et remise en peinture intégrale des façades.

Par ailleurs, l'entreprise locale **Fir Développement**, désignée par appel d'offres dans le cadre d'un marché public pour un montant global de 103 500 € HT, a également effectué d'autres travaux d'étanchéité sur un mur de l'école maternelle fortement dégradé situé chemin des Petites Fées, puis sur le muret de la rampe d'accès à l'école élémentaire, route des Deux Croix.

Rénovation de la bibliothèque

Début des travaux par le service technique



Quatre mois seront nécessaires à l'équipe « entretien des bâtiments » du service technique de la mairie pour rénover les deux étages de la bibliothèque municipale, soit environ 200 m². Rappelons que ces locaux ont déjà 35 ans d'existence. Faux-plafond, revêtements de sol, électricité, éclairage, peinture... sont au programme de ce chantier. En attendant, les livres et leurs rayonnages ont été transférés au rez-de-chaussée de la mairie (+Infos > page 8).

Avis de recherche



Fin août, une tortue d'Hermann a été trouvée sur le parking des Platanes, à proximité du laboratoire d'analyses médicales. Confiée à la police municipale, cette tortue pucée a été présentée au vétérinaire pour identification de son propriétaire, en vain. Si vous êtes ou connaissez le propriétaire de cet animal, vous pouvez contacter la mairie au 01 30 80 07 13.

Le saviez-vous ?

Échafaudage, dépôt de bennes, déménagement...

Vous envisagez de réaliser des travaux qui nécessitent une occupation temporaire du domaine public ? Exemples : installation d'un échafaudage, d'une benne à gravats, stockage de matériaux, stationnement d'un engin de chantier...

Vous prévoyez de stationner un véhicule pour votre déménagement ou votre emménagement, un monte-meubles ?

Pour cela, vous devez obtenir au préalable et afficher sur place un arrêté municipal temporaire.

Depuis avril 2023, il vous en coûtera 3 € / m² par jour (ou 10 € / m² par semaine).

Adressez en mairie, 15 jours avant le début des travaux ou du déménagement, le formulaire téléchargeable sur le site de la mairie : www.saint-nom-la-breteche.fr

Ecobus

Pour collecter vos déchets ménagers spéciaux (DMS) et les déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE), l'Ecobus stationnera sur le parking de la place de l'Europe, **samedi 25 octobre 2025** de 9h à 12h.

Exemples de DMS : peintures, colles, vernis, solvants, produits phytosanitaires, pesticides, produits d'entretien dangereux, cartouches d'encre, radios, piles, batteries, ampoules, tubes néon, huiles et filtres à huile...

+Infos : 01 30 07 67 73 (Sepur).

Gravats

Une benne sera mise à disposition, chemin des Cochons, **samedi 29 novembre 2025**, de 9h à 13h pour le dépôt de gravats, à l'exception du plâtre et des matériaux amiantés.

Pour y accéder, vous devez au préalable vous inscrire en mairie.

Rappel : les Nonnais-Bretêchois ont accès à une déchetterie. Modalités sur le site web de la mairie : www.saint-nom-la-breteche.fr

Objets encombrants

Les prochaines collectes des objets encombrants sont prévues, selon votre secteur :

- **Jeudi 9 octobre** (secteur vert)
- **Jeudi 16 octobre** (secteur bleu)
- **Jeudi 20 novembre** (secteur rouge)

Sont concernés tous les objets volumineux **sauf** pneus, tuiles, gravats, placo, pots de peinture (même vides), réfrigérateurs, matériel informatique, téléviseurs, batteries, bouteilles de gaz...

Les objets encombrants sont à déposer sur le trottoir, en soirée, la veille de la collecte.

Appareils électroménagers

Les DEEE ne sont pas collectés avec les encombrants !



Depuis plusieurs années, les Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques (DEEE ou D3E) ne doivent plus être déposés sur les trottoirs lors des collectes des objets encombrants. Dès lors, comment s'en débarrasser ?

1) La déchetterie des Clayes-sous-Bois est accessible aux Nonnais-Bretêchois sur présentation d'une carte obtenue gratuitement auprès de la Communauté d'Agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines (CASQY).

+Infos : *guide pratique* p.38.

2) Le camion ecobus stationne chaque mois, soit à Saint-Nom-la-Bretèche, soit à Chavenay. On peut y déposer, outre les déchets toxiques, les petits DEEE (TV, Hifi, outillage électrique, petits appareils électroménagers...). **+Infos :** *colonne ci-contre*.

3) Dans le cadre de l'écotaxe que vous payez lors de l'achat d'un nouvel appareil, la boutique qui vous vend l'article est tenue de récupérer l'ancien appareil.

4) Certains magasins (Boulangier, Ikea, But, Darty, Auchan...) proposent un point de collecte sans obligation d'achat, si l'appareil est de nature et dimensions équivalentes à ceux vendus sur place.

5) **Ecosystem**, entreprise d'intérêt général à but non lucratif et agréée par les pouvoirs publics, vous permet de trouver la meilleure solution pour réparer, donner ou recycler vos appareils. **Ecosystem** collecte gratuitement chez vous sur RDV le gros électroménager dont vous souhaitez vous débarrasser. **+Infos :** www.ecosystem.eco.

Nota : les personnes qui collectent les appareils électroménagers la veille du passage des encombrants, les démontent sans dépollution préalable pour en revendre les métaux ou alimenter un trafic international. Ne déposez pas vos appareils sur le trottoir !

Protoxyde d'azote

Attention danger !

Le SIDOMPE, centre de tri et de traitement de nos déchets ménagers situé à Thiverval-Grignon, nous alerte sur la présence de plus en plus fréquente de bouteilles de protoxyde d'azote dans les ordures ménagères, provoquant d'importants dégâts dans les installations de l'usine d'incinération ou de la chaîne de tri des emballages.



Ce produit initialement utilisé en médecine ou en cuisine est aujourd'hui détourné de son usage par certains consommateurs qui l'inhalent afin d'obtenir un effet euphorisant, lui valant le surnom de « gaz hilarant ». Rappelons que cette pratique particulièrement risquée peut provoquer vertiges, chutes, brûlures, asphyxie, intoxication, voire dans les cas les plus graves, des complications neurologiques et/ou cardiovasculaires pouvant entraîner la mort.

Si vous détenez ou trouvez sur la voie publique des bouteilles ou capsules de protoxyde d'azote, merci de les déposer en déchetterie ou au camion Ecobus.

Je trie papiers et emballages

Depuis 2022, tous les emballages et les papiers doivent être jetés dans la poubelle jaune !

Hormis le verre qui doit impérativement être trié à part, la seule question à vous poser est : « *est-ce un objet ou un emballage ?* ».

Peu importe la matière. Exemple : une brosse à dent est certes en plastique, mais ne doit pas finir dans la poubelle jaune.

Qu'ils soient en métal, en carton, en plastique... tous les types d'emballages se recyclent.

Tous les papiers également : enveloppes, courriers, journaux, livres, cahiers, catalogues, magazines... à l'exception des mouchoirs en papier et des essuie-tout !

Mettez tous ces déchets en vrac dans le bac à couvercle jaune. Ne surtout pas les mettre dans un sac, ni les imbriquer les uns dans les autres. Ils seraient alors écartés du recyclage.

En cas de doute, privilégiez le bac des ordures ménagères.



Gobelets

Cartons vides

Briques alimentaires

Emballages en carton et briques alimentaires



Enveloppes, papiers, courriers



Journaux, livres, cahiers, catalogues, magazines...

Tous les papiers



Bouteilles, flacons et bidons

Toutes les barquettes ...

Tubes, pots, boîtes, gobelets ...

Sacs, sachets, films ...

Emballages en plastique



Canettes, conserves, bouteilles, boîtes, sprays, barquettes ...

Gourdes

Capsules

Couvercles
Opércules

Bougies
chauffe-plat

Tubes
Boîtes

Plaquettes
de médicaments

Papier
aluminium

Barquettes

Emballages en métal

Retour en images



20 JUIN : Comme les éditions précédentes, la *Fête du village* a remporté, cette année encore, un vif succès, l'occasion pour les familles, les amis de partager un bon moment de rencontre et de détente.



22 JUIN : Les associations sportives ont répondu présentes lors de la *Fête du Sport* proposée par la municipalité. L'opportunité de s'initier à de nouvelles pratiques ou d'assister à de belles démonstrations.



28 JUIN : Le service jeunesse de la mairie organisait son 3^e *Rétro gaming* à l'Espace JKM, une journée intergénérationnelle consacrée aux jeux d'arcade, consoles vintage et même jeux d'adresse en bois.



28 JUIN : Venue spécialement d'Allemagne, la troupe *Opera Classica Europa* présentait sur scène, en plein air, la célèbre oeuvre de Giacomo Puccini « La Bohème », accompagné en live par son orchestre.



3 AU 5 JUILLET : Les *Estivales de Saint-Nom* vous emmenaient cette année en voyage sans quitter les abords de l'Espace JKM : Inde, Mexique, Polynésie et leurs saveurs, leurs couleurs, leurs traditions.



1^{er} SEPT. : Après deux mois de vacances, les élèves des deux écoles, maternelle et élémentaire, étaient heureux de se retrouver ou de découvrir de nouveaux camarades, en ce jour de rentrée scolaire.



6 SEPT. : Les associations, forces locales puissantes capable de réunir et de fédérer les habitants, étaient réunies à l'Espace JKM pour présenter le programme de leurs activités.



7 SEPT. : Élus locaux et anciens combattants étaient réunis pour rendre hommage aux trois ouvriers agricoles, lâchement abattus par les nazis le 20 août 1944 à proximité de la ferme de la Tuilerie-Bignon.



14 SEPT. : Plus de 1 700 € ont été collectés sur le stand de la brocante tenu par l'espace Jeunes au profit de l'association *Huntington* qui accompagne les personnes atteintes de cette maladie et leurs proches.



18 AU 21 SEPT. : Les meilleurs golfeurs de la planète sont venus s'affronter à Saint-Nom-la-Bretèche dans le cadre du *FedEx Open de France*, le golf national étant indisponible en raison de travaux.



20 SEPT. : A l'initiative d'un habitant, des volontaires se sont retrouvés malgré la pluie, au carrefour Royal pour nettoyer les bords de routes de leurs déchets, dans le cadre du *World Cleanup Day*.



20 SEPT. : Dans le cadre des journées du Patrimoine, le service culturel organisait un concert de musique de Chambre à l'église afin de sensibiliser le public à la restauration de cet édifice en péril.

UN VILLAGE EN MOUVEMENT

Cette rentrée 2025 est marquée par la recomposition des groupes siégeant au conseil municipal. En effet, durant l'été 14 élus du groupe « *Un Village en Mouvement* » (6 présents depuis 2014 et 8 présents depuis 2020), rejoints par une élue d'opposition, ont choisi de constituer un nouveau groupe. Une boule de cristal n'est pas nécessaire pour entrevoir les arrières pensées de cette démarche.

Cette recomposition au sein du conseil n'a pas d'incidence sur l'activité habituelle pour poursuivre le programme du groupe élu en 2020 ou sur les services de la mairie.

Les derniers éléments du projet de restructuration de l'Espace JKM continuent d'être rassemblés et certaines subventions sont déjà connues. Il est à rappeler que toutes les étapes d'élaboration, ainsi que celles en vue de la finalisation du dossier, ont bien été régulièrement débattues, communiquées, validées ou votées par les élus du nouveau groupe. Il est aussi bien connu que les paiements de tels travaux sont étalés.

Les travaux d'urgence de l'église commenceront prochainement. La restauration complète prévue par tranche s'étalera sur plusieurs années. Les subventions sont à solliciter par tranche au fur et à mesure (DRAC, Région, Département). La commune a adhéré à la Fondation du Patrimoine et fera appel à son soutien et à son expertise. Une action en direction du mécénat est aussi prévue.

À la suite du Schéma Directeur d'Assainissement, les travaux de rénovation sur le réseau Ouest commenceront prochainement dès réception des subventions de l'Agence de l'Eau.

En temps utile et lorsque nous aurons les réponses des conseils de la commune, une communication concernant le secteur Sud dit du Vivier sera faite. Elle sera fondée sur le droit pour éviter d'exposer la commune à des suites juridiques ou financières. Au delà des turbulences nationales, le maire et les élus rattachés sont à la tâche, poursuivant une gestion avisée pour que notre village reste tourné vers l'avenir.

Gilles Studnia, Gérard Parfait, Muriel Degavre, Isabelle Trappier, Florent Boron, Christian Ghez, Karel Kurzweil.

La campagne municipale est lancée : exprimez-vous !

Depuis 2020, les élus de notre liste se sont engagés avec constance et transparence au service de tous les habitants. Face à des choix que nous estimons préjudiciables, nous avons défendu l'intérêt général avec une attitude constructive, respectueuse et responsable. Aujourd'hui, nous vous proposons un projet fidèle à ces principes. Rassemblée autour de Jean-Philippe ANTOINE, élu municipal et de l'intercommunalité, notre équipe est intergénérationnelle, citoyenne et apolitique. Elle se compose actuellement d'une trentaine de résidents Nonnais-Bretêchois engagés dans la vie et les associations de la commune et réunis par une même ambition collective : bâtir l'avenir de Saint-Nom-la-Bretèche avec et pour les Nonnais-Bretêchois.

Notre vision est claire : préserver l'authenticité de notre village tout en l'adaptant aux nouveaux modes de vie, afin que chacun puisse s'y épanouir sereinement. Elle repose sur trois piliers : • Préserver notre cadre de vie : protéger notre environnement, maîtriser l'urbanisation, entretenir notre patrimoine, préserver notre sécurité et améliorer les mobilités. • Renforcer la convivialité et le dynamisme : soutenir les associations, encourager le sport et la culture, repenser nos lieux de rencontre (notamment le parc JKM) et soutenir nos commerces et entreprises. • Déployer une gouvernance modernisée et ouverte : des élus disponibles et réactifs, une gestion responsable et transparente, avec des finances saines et des projets construits avec les habitants.

Fidèles à nos valeurs – responsabilité, ouverture, convivialité – nous plaçons la citoyenneté au cœur de notre projet. C'est pourquoi nous avons lancé une consultation citoyenne afin de vous permettre d'exprimer vos idées et vos priorités : <https://forms.gle/q6q8ZVaJLS0EtXW8A> (ou via nos réseaux sociaux). La synthèse sera rendue publique en fin d'année et nourrira notre programme pour 2026. Vous pouvez également vous engager pour la commune en rejoignant notre collectif. Pour cela, il suffit de nous contacter via Facebook ou Instagram (@tousensemblepoursaintnom) ou par mail (ensemblepoursaintnom@gmail.com). Tous ensemble, construisons l'avenir de notre commune ! Les élus de la liste "Tous ensemble pour Saint-Nom-La-Bretèche" : Jean-Philippe ANTOINE, Sophie LAFEUILLADE, Jérôme FENAILLON, Nathalie ZENOU



CHANTIERS MICHEL
chauffage

Installation
Entretien
01 34 62 60 11
3, av. Albert de Gondy - 78590 NOISY-LE-ROI
chantiers-michel.chauffagiste-viessmann.fr

Chaudière
Pompe à chaleur
Adoucisseur





Spécialiste pompes à chaleur et chaudières
VISSMANN De Dietrich FRISQUET

A SAINT-NOM, LA PAIX PREND RACINE !

Nous espérons que vous avez passé un bel été et que la rentrée a été à la hauteur de vos espérances.

La vie municipale n'ayant jamais été aussi agitée, avec une équipe majoritaire qui éclate, des adjoints qui perdent leurs délégations et ces derniers qui ne prennent pas leurs responsabilités en demandant la démission du Maire, nous avons proposé à ce dernier une action qui pourrait rassembler et réunifier symboliquement l'ensemble de notre commune.

Vous connaissez l'histoire d'Ilan Halimi qui avait été torturé par des barbares, parce qu'il était juif, en Janvier 2006. Cet été, le 14 août 2025, l'olivier planté en 2011 au jardin d'Alcobendas d'Epinay-sur-Seine, en sa mémoire a été tronçonné. Ceci a mis à mal bien plus que toute la communauté juive.

Il y a eu un appel des maires à planter dans leur commune un Olivier, symbole de paix et de résistance, contre la barbarie, par le Président d'honneur de la Licra.

De nombreux maires dont Franck Louvrier, le Maire de La Baule, y ont déjà répondu favorablement. Pourquoi pas à Saint-Nom, au nom de la Paix entre tous les peuples, un arbre qui dira à tous : « Ici, la paix pousse plus fort que la haine ».

Alors que toutes les supputations sur les élections vont bon train, vous saurez rapidement si l'équipe « J'aime St-Nom » se relance pour rassembler toutes les communautés et pour faire de Saint-Nom, une commune apaisée qui rayonne, comme lors du récent Open de France et où il fait très bien vivre.

Plantons un olivier. Plantons la paix. Tous rassemblés parce que nous aimons notre village.

Eric FROMMWEILER, Conseiller Municipal, Tête de Liste « J'AIME SAINT-NOM » ; Innovons pour Saint-Nom !

AGISSONS POUR SAINT-NOM ! : POURQUOI UN NOUVEAU GROUPE MAJORITAIRE ?

Nous nous sommes engagés dans la vie municipale en 2014 aux côtés de Gilles Studnia, tous avec des convictions fortes pour Saint-Nom-la-Bretèche : notre village doit rester à taille humaine dans un cadre de vie préservé, ses dépenses doivent rester raisonnables et proportionnées, la gouvernance municipale doit rester ouverte, transparente et à l'écoute.

Depuis un certain temps, nous constatons la dérive solitaire d'un Maire qui s'est éloigné de ces convictions : l'implantation commerciale zone du Vivier, la volonté de lancer les travaux du projet JKM (7M€ TTC) alors que le financement est incertain, la dérive du programme immobilier « Le Clos du Vivier », en sont des illustrations frappantes. C'est aussi dans ce sens que le budget 2025, en ce qui concernait le projet JKM, a été refusé pour pouvoir ajuster le projet à un contexte financier plus tendu.

Pour rester fidèles à nos engagements et pour peser différemment sur les choix à venir, 15 élus de la liste majoritaire et de l'opposition ont formé un nouveau groupe d'union. Nous ne pouvions plus cautionner une politique à laquelle nous n'étions pas associés et qui allait à l'encontre de nos valeurs. Ce choix nous a valu le retrait de nos 6 délégations. Nous déplorons la concentration accrue des pouvoirs qui va en résulter, et serons vigilants à l'égard de toutes décisions allant à l'encontre de nos valeurs pour Saint-Nom-la-Bretèche.

Nous serons candidats en mars prochain à l'élection municipale. Aux côtés des nouvelles énergies qui nous ont rejoints, l'objectif est clair : remettre nos convictions - les vôtres - au coeur de l'action communale. A très bientôt !

Thomas BATIGNE et les élus du nouveau groupe majoritaire « Agissons pour Saint-Nom ! » : Karine DUBOIS, Dominique GERBERT, Christine CAILLAT, Christelle BARDEILLE, Michel MOREAU, Axel FAIVRE, Sylvie SORMAIL, Véronique LOZEVIS, Pascale COURMONT, Vanessa BRINKMEYER-MARTINET, Clothilde FRETE, Jean-Marc FRUCTUS, Philippe DESBOIS, Stéphanie NOGUES.

Retrouvez-nous sur les réseaux sociaux : Instagram @agissonsoursaintnom / Facebook Agissons pour Saint-Nom

bskimmobilier
Une histoire à créer

Vous cherchez à vendre votre bien ?

Vous bénéficierez d'un accompagnement personnalisé
avec éthique et bienveillance

AVIS DE VALEUR et DIAGNOSTICS OFFERTS
POUR TOUT MANDAT EXCLUSIF

Yann LE BITOUX
Mandataire immobilier indépendant

St-Nom-la-Bretèche et ses environs
06 75 25 13 61
y.lebitoux@bskimmobilier.com
bskimmobilier.com

I.F. BITOUX Yann, Agent commercial immatriculé au RSAC de Versailles sous le n° 835/243089 (sans détention de fonds), assuré par Agirela-Courtage. Mandataire de la société BSK Immobilier - Le Diapason - 109 rue Jean Bart 35676 LABEGE CEDEX. Carte professionnelle 3105 2018 000 030 359 délivrée par la CCI de Toulouse - RCS : 521 9047 519. Assurée par MMA IARD ASSURANCE MUTUELLES SA. Garantie financière par SOCAF (sans détention de fonds).

La ferme d'Avinières

Retrouver le bon goût des fruits et légumes produits naturellement



Vous ne trouverez aucun produit chimique dans le jardin potager de Thomas Proisy ! Ce jeune photographe sportif a eu une révélation en lisant, durant le confinement de 2020, les trois tomes du livre « *Vivre avec la Terre* ». Cet ouvrage illustré décrit les bonnes pratiques de la permaculture et de l'écoculture sur des exploitations à échelle humaine.

C'est décidé ! En octobre 2024, Thomas délimite, prépare, amende et sème environ 600 m² du jardin familial et récolte, depuis un an, le fruit de son travail avec satisfaction. Déjà, les clients se pressent pour bénéficier de ses produits cultivés de mars à mi-novembre.

Une cinquantaine de variétés différentes sont proposées au rythme des saisons auxquelles s'ajoutent les bons oeufs frais de ses poules.

Afin de vous faire découvrir un maximum de saveurs, Thomas réalise, chaque semaine, des paniers maraîchers sous plusieurs formats (simple à 9 €, double à 18 € et famille à 25 €).

La période de production s'achève prochainement. Néanmoins, jusqu'au 7 novembre, vous pouvez rencontrer ce jeune agriculteur passionné et passionnant, le vendredi de 16h à 19h30, à l'occasion du « *petit marché de la ferme* », 149 route de Sainte Gemme. Retrouvez-le aussi sur Facebook et Instagram (*La ferme d'Avinières*).

+Infos : www.lafermedavinieres.fr **Contact :** 06 42 90 49 66 / email : lafermedavinieres@gmail.com

Les ongles de Soline

Un nouvel espace accueillant pour prendre soin de vous

Soline Geoffroy a ouvert son cabinet de prothésiste ongulaire début juillet au 1^{er} étage du 1 place de l'Église, juste au-dessus du cabinet de podologie.

Titulaire d'un bachelor en Stylisme et d'un master Direction artistique, Soline a d'abord travaillé durant 4 ans en bureau de tendances à Paris dans le domaine de la mode et de la décoration. Mais alors pourquoi les ongles ?

Soline répond : « *Je faisais faire mes ongles depuis longtemps, puis j'ai décidé de les faire moi-même... Je me suis renseignée, puis formée ! C'est devenu une réelle passion, un moyen d'exprimer ma créativité et de suivre les nouvelles tendances !* »

Soline propose les prestations suivantes : manucure, pose de vernis semi-permanents, gainage (pose de gel), pose de capsules américaines (faux ongles), etc...

Soline vous conseille et dispose d'un large choix de capsules, nail art, stickers thématiques et de vernis de marques françaises ou belges comme *Indigo* ou *Elyamaje* (+ 150 couleurs). L'hygiène, l'écoute et la satisfaction de ses clientes sont les trois priorités de Soline. Objectifs atteints à lire les commentaires élogieux de ses clientes sur le site web *Booksy.com* qui lui attribue la note de 4,9 / 5.

+Infos : Instagram (*Lesonglesdesoline78*) / **Contact :** 06 45 58 12 89 / **Rendez-vous en ligne :** [booksy.com](https://www.booksy.com)





SPÉCIALISTE DU LAVAGE DE VITRE AUPRÈS DES PARTICULIERS

- 50 % DE CRÉDIT D'IMPÔT DÉDUIT IMMÉDIATEMENT
- DES VITRES TOUJOURS PROPRES
- UTILISATIONS DE PRODUITS ÉCOLOGIQUE
- ENTRETIEN COMPLET DE VOS CHÂSSIS
- TOUJOUR LE MÊME INTERVENANT.

Pour toute souscription d'un contrat par l'intermédiaire du « Grand Angle », le premier passage est offert*.

*Sous réserve d'un contrat souscrit sur 36 mois.

Devis gratuit **01 80 87 83 03** ou en ligne sur www.vitroclair.fr - onglet « contact »

**POMPES FUNÈBRES
DESSUILLE**
OBSEQUES • MARBRERIE • PREVOYANCE

- ✓ Organisation d'obsèques
- ✓ Souscription de contrat de prévoyance obsèques
- ✓ Travaux de marbrerie funéraire
- ✓ Prestations adaptées à vos besoins



01 30 23 09 42

pfm.stnom@orange.fr
www.pompesfunebres78.fr

46 rue Charles de Gaulle
78860 Saint-Nom-la-Bretèche



Avis sur google
★★★★★ 4,9 /5 - 46 avis

UN TRÉSOR INSOUPÇONÉ CHEZ VOUS ?



12 Rue Charles de Gaulle,
78350 Jouy-en-Josas

01.30.24.73.42

contact@trianonencheres.com



Marie Renoir
Commissaire-priseur,
experte d'Affaire Conclue



EXPERTISES GRACIEUSES
ET CONFIDENTIELLES

VENTES AUX ENCHÈRES
SUCCESSION / PARTAGE
ASSURANCE



Estimation
offerte
et sans
engagement

Photographe
professionnel



Conseils de
préparation
offerts

Sélection
des
acquéreurs

Agence :
18 rue Saint-Vincent
78100 St-Germain-en-Laye



La Puissance d'un
réseau MONDIAL

Matthieu Fruchard e.i.
RSAC VERSAILLES
877 570 895

07 66 55 64 02

Les Services d'un
conseiller LOCAL



**La structure
d'accompagnement
à domicile, humaine
par nature et proche
de chez vous.**

7J/7
24H/24



**Priorité
Seniors**

SERVICES ET
PETITS BONHEURS
À DOMICILE

3 rue de Verdun - Bâtiment J - 78590 Noisy-le-Roi
07 44 95 60 53
contact@prioriteseniors.fr
www.prioriteseniors.fr

Notre mission, vous soutenir
dans tous les moments
de votre vie pour :



VOUS ÉPAULER DANS VOTRE INTIMITÉ
- Au lever et au coucher
- Pour la toilette et s'habiller
- La nuit afin de veiller sur votre sécurité



VOUS CONCOCTER DE BONS PETITS PLATS
- Prise en charge des courses et préparation de repas équilibrés
- Respect et suivi des régimes particuliers
- Aide à la prise des repas



**VOUS ACCOMPAGNER
DANS TOUTS VOS RENDEZ-VOUS**
- Rendez-vous médicaux, coiffeur, emplettes...
- Promenades, jeux, activités manuelles...
- Sorties culturelles, découvertes, accompagnement pendant les vacances



VOUS SOULAGER AU QUOTIDIEN
- Pour entretenir votre intérieur
- Pour prendre soin du linge et du repassage
- Pour utiliser les appareils numériques (ordinateur, smartphone, tablette...)



**VOUS SIMPLIFIER DANS VOTRE GESTION
ADMINISTRATIVE**
- Gestion du courrier
- Ranger les papiers et mise à jour des dossiers
- Aide dans les démarches administratives

